

Protocole lié au Covid-19

Accueil en office de tourisme Informations

Accueil du public par les conseillers en séjour

- Affichage bien visible des consignes sanitaires à l'entrée des bureaux
- Dans la mesure du possible, laisser les portes ouvertes
- Séparation des agents d'accueil et des usagers par une plaque en plexiglass
- Port du masque obligatoire pour les agents d'accueil
- Il n'est pas imposé le port du masque aux visiteurs
- Mettre à disposition du public des flacons de solution hydroalcoolique (grand contenant avec poussoir) ou, à défaut, des lingettes désinfectantes
- Suppression de la documentation en libre-service : ne positionner qu'un seul exemplaire de la documentation principale pour permettre sa présentation. Distribuer la documentation sur demande via un passe-document.
- Limiter l'accueil dans le bureau d'information touristique à 1 famille ou à 1 groupe d'amis la fois, tout en incitant ces groupes afin qu'une seule personne n'entre dans le bureau.
- Privilégier l'accueil sur rendez-vous dans un espace adapté pour limiter le nombre de personnes présentes dans le BIT
- Supprimer les assises et les espaces wifi pour le public
- Si l'utilisateur doit remplir ou signer un document, il doit le faire avec son propre crayon. A défaut, le matériel utilisé sera désinfecté par l'agent d'accueil
- Positionner une soucoupe pour permettre le paiement en espèce et la remise de monnaie (pas de remise main à main). L'agent se désinfecte les mains après avoir touché la monnaie
- Désinfecter tous les points de contacts entre chaque accueil